

Au sujet de l'urgence du débat, monsieur le président, je crois que je dois partager l'opinion du député de Villeneuve (M. Caouette) et du député de Lapointe, parce que c'est plus important de discuter de l'avenir du Canada, cet-après-midi, que de discuter s'il y aura des lois qui permettront de construire des maisons pour ceux qui en ont besoin. Mais, cela aussi est urgent.

● (2.50 p.m.)

Il faut qu'on réalise, monsieur le président —et c'est là que je veux prouver l'urgence du débat—que les séparatistes du Québec sont en train de créer un climat d'anarchie et de terrorisme, et que les fanatiques des autres provinces sont en train de faire de fausses représentations et que nous en sommes même rendus au point de subir des brimades internationales de la part de certains chefs d'État qui viennent se mêler de nos problèmes.

Je crois que c'est urgent, monsieur le président, parce qu'il règne une anxiété dans tout le Canada actuellement pour savoir si le Canada va survivre ou s'il ne survivra pas, et que le problème consiste d'abord à se comprendre, à savoir quel est le sens des mots, qu'est-ce que nous voulons au juste, que veulent dire tous ces mots qu'on a dits devant l'opinion publique, qu'ont dit surtout les gens qui veulent faire de la surenchère électorale.

Je crois, monsieur le président, que si ce débat n'était pas considéré comme étant urgent, cet après-midi, au moins, quand même il ne rimerait qu'à expliquer très bien ce que veut le Québec et ce que veulent dire les mots qu'on discute, nous risquons de nous réveiller demain dans une impasse qui voudra dire, pour le Canada, des générations de difficultés et peut-être l'effritement de cette unité nationale dans laquelle nous croyons.

Je crois que l'initiative doit venir, à part cela, du gouvernement fédéral, et non pas des provinces. Si le gouvernement fédéral veut conserver son prestige...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député a suggéré tout à l'heure que je pourrais le rappeler à l'ordre si, à mon sens, sa contribution dépassait le cadre du débat.

Il me semble que, dans le moment, il devrait être rappelé à l'ordre. La seule question que l'honorable député peut discuter, s'il le veut, est l'urgence d'ajourner les travaux ordinaires de la Chambre cet après-midi pour discuter de cette question.

M. Mongrain: Avec toute la soumission et le respect possibles à votre décision, et je vous concède que vous connaissez la procédure parlementaire infiniment mieux que moi, je crois que j'essaie d'apporter des arguments pour prouver l'urgence du débat, parce que je crois que l'avenir du Canada est plus important que l'avenir de l'habitation au Canada.

Je crois assez à la bonne volonté de tous mes collègues de tous les partis à la Chambre pour penser que dans l'optique de l'honorable député de Villeneuve, ce que nous voulons cet après-midi, c'est définir d'abord les termes pour savoir si nous nous comprenons pour assurer l'avenir d'un Canada uni. A mon sens, cela est plus urgent que de discuter si, demain matin, on établira un programme de construction d'habitations pour les gens qui en sont privés.

M. l'Orateur: Je remercie l'honorable député de Trois-Rivières des commentaires qu'il a faits. J'aurais voulu souligner, peut-être de façon un peu plus claire que je ne l'ai fait, que nous avons une situation tout à fait particulière cet après-midi.

Une motion en vertu de l'article 26 du Règlement a été présentée et il a été décidé que le sujet de cette motion serait discuté aujourd'hui. J'ai donc demandé à l'honorable député de remettre le sujet de cette nouvelle motion à un autre jour afin que nous puissions traiter de la question que propose l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire) en vertu, encore une fois, du Règlement 26. Il me semble que, autrement, ce ne serait pas être logique, et c'est pour cette raison que j'ai suggéré, dès le début, à l'honorable député de Villeneuve qu'il n'y avait pas lieu de permettre aujourd'hui la discussion que vise sa motion.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, serait-il possible de permettre cette discussion, mettons, lundi par exemple?

M. l'Orateur: L'honorable député devra en discuter avec les représentants des partis à la Chambre mais, malheureusement, ce n'est pas une décision que je peux prendre moi-même.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas prolonger la discussion, étant donné que vous avez rendu votre décision, mais il serait peut-être préférable que si le très honorable premier ministre indique à la Chambre approximativement à quelle date nous pourrions traiter ce problème, qui est d'une telle importance qu'il ne faut absolument pas fermer les yeux sur le sujet. Peut-être que l'honorable premier ministre aurait quelques explications à donner qui aideraient à solutionner l'impasse présentement?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je me permets de dire aux honorables députés que de façon à peu près certaine, et d'ici très peu de temps, la Chambre devra considérer une motion de subsides et le budget et, dans le cadre de ces deux sujets, le débat proposé par les honorables députés de Lapointe et de Villeneuve pourrait être tenu.

Encore une fois, je demande la collaboration des honorables députés en leur suggérant que